

# Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir les causes qui vous tiennent à cœur. Automne 2017



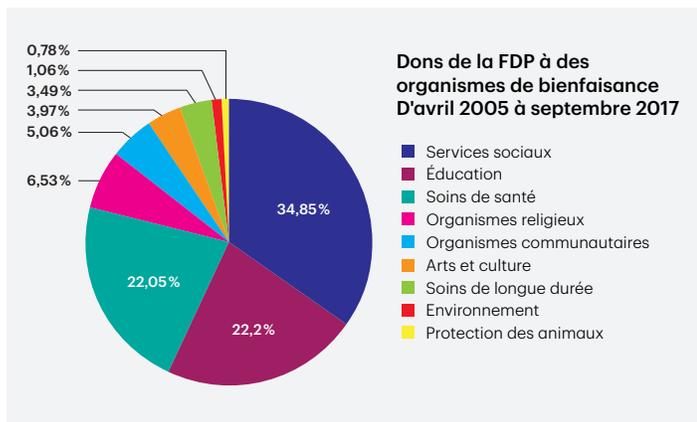
## La Fondation de dons particuliers souligne la générosité de ses donateurs!

**305 millions de dollars** en actifs!

**950** comptes de donateur; un chiffre qui ne cesse de croître!

**150 millions de dollars** en dons versés à des organismes de bienfaisance depuis la création de la Fondation!

Voyez où va votre argent :



Au nom du conseil d'administration de la Fondation de dons particuliers (FDP), nous vous remercions d'avoir établi un héritage de bienfaisance au profit des causes qui vous tiennent à cœur.

## Dons dans le cadre de catastrophes naturelles

Il semble que nous ayons été submergés par une vague de catastrophes naturelles partout dans le monde récemment. Par conséquent, il y a eu de nombreuses sollicitations de dons. Pensons aux ouragans Harvey, Irma et Maria aux États-Unis et dans les Caraïbes et aux deux tremblements de terre dévastateurs au Mexique. Avant ces événements, les feux de forêt faisaient rage en Colombie-Britannique. Des organismes de bienfaisance ont sollicité des fonds à la télévision, à la radio, dans les journaux et sur les médias sociaux. Toutefois, dans certains cas, il est difficile de savoir si une campagne de collecte de fonds est légitime et si les fonds que vous donnez seront utilisés comme vous vous y attendez. Voici quelques conseils à suivre



### Dans ce numéro

La FDP souligne la générosité de ses donateurs .....	1
Dons dans le cadre de catastrophes naturelles .....	1
Conseils de planification fiscale de fin d'année à l'égard des dons de bienfaisance.....	2
L'Université Carleton célèbre les cinq ans de la maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif .....	2
Le Projet en philanthropie individuelle.....	2
Donnez une carte-cadeau CanadaDon .....	3
Les femmes et la philanthropie.....	3
Nouvelle donne : La nouvelle approche féministe du Canada .....	3
Women Moving Millions.....	4
Avec toute notre gratitude.....	4

lorsque vous faites des dons dans la foulée d'une catastrophe naturelle.

- Soyez prudent lorsque vous faites des dons par l'entremise du financement participatif. Il est souvent difficile de déterminer si les bénéficiaires ont vraiment besoin d'argent et si les fonds seront bien utilisés aux fins prévues.
- Consultez le site Web de l'Agence du revenu du Canada pour vous assurer que l'organisation a un numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance et qu'elle est en règle.

## Conseils de planification fiscale de fin d'année à l'égard des dons de bienfaisance

Nous y voilà encore! Le 31 décembre est la date limite pour faire des dons qui seront déclarés pour l'année d'imposition 2017. Même si en décembre, les festivités sont au cœur de nos préoccupations, nous vous encourageons à commencer à planifier le plus tôt possible. Voici quelques conseils :

- Si vous détenez des titres cotés en bourse dont la valeur a augmenté, il est généralement plus avantageux d'en faire don que de faire un don en espèces. Vous recevrez un reçu pour don de bienfaisance de la valeur marchande des titres, et vous ne paierez pas d'impôt sur les gains en capital. Si vous voulez conserver les titres, vous pouvez

- Dans la mesure du possible, privilégiez les organismes qui égaleront votre don.
- Ne donnez pas d'articles comme de la nourriture ou des couvertures. Les organismes de bienfaisance sont le plus à même d'obtenir ce dont ils ont besoin grâce aux dons en argent.
- Recherchez des organismes de bienfaisance qui collaborent avec d'autres organisations pour offrir les biens et services qu'ils ne peuvent pas offrir seuls.

les racheter à l'aide d'autres fonds; le prix de base rajusté reflétera alors la nouvelle valeur marchande.

- Si vous avez une police d'assurance qui n'est plus nécessaire pour répondre aux objectifs de votre succession ou de votre entreprise, ou pour répondre à d'autres besoins, vous pourriez en faire don à un organisme de bienfaisance enregistré. Vous recevrez un reçu fiscal correspondant à la valeur estimative de la police.
- Dans votre testament, vous pouvez faire un legs à votre compte de la FDP. Vous pouvez également envisager de maximiser votre legs en achetant une assurance vie. Selon la façon dont elle est structurée, vous pourriez recevoir un reçu de don pour le montant des primes annuelles année après année. Pour obtenir plus de renseignements sur ces stratégies, consultez votre conseiller financier ou en fiscalité.

## L'Université Carleton célèbre les cinq ans de la maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif



Carleton UNIVERSITY | Philanthropy and Nonprofit Leadership



L'Université Carleton célébrera bientôt le cinquième anniversaire de sa maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif. Ce programme est le seul du genre au Canada. La maîtrise en gestion philanthropique et d'organismes à but non lucratif forme des leaders, des innovateurs et des acteurs du changement qui veulent améliorer la pratique professionnelle de la philanthropie, diriger des organisations de la société civile très efficaces et améliorer les politiques publiques de ce secteur.

Le programme vise à fournir à ces leaders et acteurs du changement les outils nécessaires pour être en mesure d'avoir une pensée critique et audacieuse, de comprendre les

**Ces leaders et acteurs du changement seront en mesure d'avoir une pensée critique et audacieuse...**

tendances et les problèmes émergents dans un univers de la philanthropie et une société civile de plus en plus mondialisés, et de pouvoir mettre en pratique leurs connaissances pour résoudre des problèmes réels. Nous tenons à féliciter du fond du cœur les 100 diplômés du programme à ce jour. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le programme, y compris sur l'inscription, à [carleton.ca/mpnl](http://carleton.ca/mpnl).

## Le Projet en philanthropie individuelle

L'objectif du Projet en philanthropie individuelle (PPP) d'Imagine Canada consiste à promouvoir le message que les Canadiens ont la capacité de donner – et de donner davantage! L'érosion lente de la base de donateurs du secteur caritatif (mesuré par le nombre de contribuables qui rapportent des dons dans leur déclaration de revenus) a accentué le besoin de créer une culture de dons solidement ancrée dans notre société.

Les Canadiens aux moyens financiers supérieurs à la moyenne hésitent devant les montants à donner et peu d'entre eux, sinon personne, possèdent un plan formel pour orienter leurs dons.

Les Canadiens, et notamment ceux aux capacités financières plus grandes, souhaitent obtenir des conseils et avoir des discussions qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs financiers et philanthropiques.

Le succès du Programme des entreprises généreuses créé par Imagine Canada représente un des points de départ du PPP. En fixant le seuil des dons d'entreprise à au moins 1 % des profits avant impôts, le Programme a réussi à cultiver la philanthropie auprès des entreprises. D'où l'espoir d'obtenir des résultats similaires avec un projet orienté vers les Canadiens.

La réalisation de cet objectif s'exprimerait, par exemple, dans l'adoption, à l'échelle du secteur, d'une culture opérationnelle fondée sur une plus grande utilisation de données, d'informations, de recherches et de connaissances pour prendre des décisions éclairées. C'est ce qu'on appelle un résultat susceptible de changer la donne. Pour atteindre cet objectif, le PPP vise à mobiliser non seulement les organisations du secteur caritatif, mais également les secteurs privé et public, ainsi que les citoyens, car le but ultime consiste à encourager les Canadiens à rendre les collectivités plus fortes grâce à la philanthropie. Pour en savoir plus sur ce projet fascinant, visitez [imaginecanada.ca/fr](http://imaginecanada.ca/fr).

## Pendant le temps des fêtes, donnez une carte-cadeau CanadaDon



C'est si bon de donner! Avec une carte-cadeau CanadaDon, c'est facile de partager ces bons sentiments avec une personne spéciale.

Vous choisissez le modèle de la carte, la valeur, la date de livraison, et vous pouvez même ajouter un message personnel. CanadaDon livrera votre carte par courriel, ou

vous pouvez l'imprimer et la donner vous-même.

La personne à qui vous l'offrez choisit n'importe quel organisme de bienfaisance canadien qui lui est cher, afin que celui-ci reçoive les fonds. Vous recevrez aussi un reçu officiel de don et serez averti lorsque la carte-cadeau sera utilisée.

Une carte-cadeau CanadaDon est le cadeau parfait pour toute occasion : anniversaire de naissance, obtention d'un diplôme, mariage, temps des fêtes, ou simplement pour faire savoir à une personne qu'elle vous est chère. C'est facile. Pour obtenir plus de renseignements, visitez [canadahelps.org/fr/](http://canadahelps.org/fr/).

## Les femmes et la philanthropie

La TD a publié une annexe à son rapport initial intitulé Du temps, de la générosité, du talent : Les femmes canadiennes et la philanthropie. Voici quelques faits saillants :

- Le revenu total déclaré par les femmes atteignait 489 milliards de dollars en 2015, comparativement à 421 milliards de dollars en 2010.
- Les femmes seront bénéficiaires d'environ 900 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.
- Les dons planifiés augmenteront en raison de la hausse des revenus des femmes, et en partie parce que la génération des baby-boomers arrive à un âge où la planification successorale devient une priorité financière. Pour recevoir le rapport complet, veuillez communiquer avec [joanne.ryan@td.com](mailto:joanne.ryan@td.com).



## Nouvelle donne : La nouvelle approche féministe du Canada quant à l'aide étrangère fait du Canada un chef de file mondial

Le Fonds MATCH International pour la femme et l'Initiative des femmes nobélisées réagissent positivement à l'annonce qu'ont faite la ministre du Développement international Marie-Claude Bibeau et Affaires mondiales Canada en juin 2017, selon laquelle 150 millions de dollars seront octroyés, sur une période de cinq ans, à des organismes de défense des droits des femmes dans les pays en développement. Il s'agit du plus important investissement du genre à ce jour fait par un pays.

Jusqu'à maintenant, moins d'un point de pourcentage du financement fondé sur le sexe octroyé par le Canada à des organisations de la société civile partout dans le monde s'est rendu directement aux organismes de défense des droits des femmes. En 2013, sur un total de 562 millions de dollars, les organismes de défense des droits des femmes n'ont reçu que 1,7 million de dollars.

« Le leadership de la ministre Bibeau est audacieux et courageux, et marque un changement important dans la politique étrangère canadienne », a affirmé Jess Tomlin, présidente et chef de la direction du Fonds MATCH International pour la femme. « Nous nous réjouissons à l'idée de travailler en étroite collaboration avec son bureau pour nous assurer que ce nouveau modèle rejoint directement les organismes de défense des droits des femmes

rapidement et efficacement, et que l'impact du financement est maximisé. »

Le nouveau modèle de financement féministe du Canada permettra enfin aux femmes dirigeantes sur le terrain d'obtenir du soutien grâce à un financement flexible et non affecté à des projets précis; elles pourront établir leur propre programme et répondre aux besoins les plus urgents dans leur collectivité. Le financement devrait commencer à être octroyé avant la fin de l'exercice financier.

Il s'agit du plus important investissement du genre à ce jour fait par un pays.

**Le Fonds MATCH International pour la femme**  
[matchinternational.org](http://matchinternational.org)

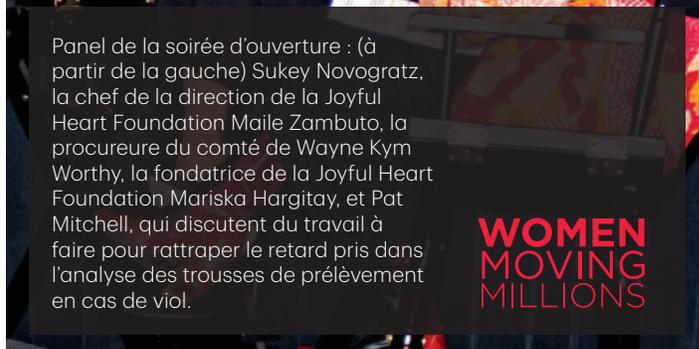
Le Fonds MATCH International pour la femme est le seul fonds mondial du Canada pour les femmes, les filles et les personnes transgenres. Alliant droits des femmes et innovation, le Fonds MATCH International pour la femme procure un soutien financier direct aux organismes locaux de défense des droits des femmes dans les pays en développement. Nous aidons des femmes innovatrices, braves, créatives et courageuses à éliminer les obstacles, à remettre en question les perceptions et à changer le monde pour les femmes et les filles.



## Women Moving Millions

En septembre dernier, la TD a été invitée à être un commanditaire important de Women Moving Millions (WMM), un organisme philanthropique qui rassemble des femmes du monde entier qui s'engagent à donner un minimum de un million de dollars sur une période de 10 ans à des organismes qui appuient l'avancement des femmes et des filles.

Cette année, le sommet de WMM avait pour thème le pouvoir de la collectivité (*The Power of Community*). Plusieurs philanthropes et leaders de secteur ont eu l'occasion de livrer de fascinants récits sur leur façon de mettre à profit leur temps, leur argent et leur expertise pour promouvoir la philanthropie sous l'optique du genre. Vous trouverez de plus amples renseignements sur cette initiative à [womenmovingmillions.org](http://womenmovingmillions.org).



Panel de la soirée d'ouverture : (à partir de la gauche) Sukey Novogratz, la chef de la direction de la Joyful Heart Foundation Maile Zambuto, la procureure du comté de Wayne Kym Worthy, la fondatrice de la Joyful Heart Foundation Mariska Hargitay, et Pat Mitchell, qui discutent du travail à faire pour rattraper le retard pris dans l'analyse des trousseaux de prélèvement en cas de viol.

## Avec toute notre gratitude

Le conseil d'administration de la FDP tient à vous remercier d'avoir institué une tradition de dons au profit des causes qui vous tiennent à cœur. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de conseils pour vous aider à atteindre vos objectifs philanthropiques. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, de joyeuses fêtes.



Photo: @Greg Pacek

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires. Veuillez les adresser à [joanne.ryan@td.com](mailto:joanne.ryan@td.com) ou composez le 416-308-6735.

**Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils de Gestion de patrimoine, et directrice générale, Fondation de dons particuliers**

[gestiondepatrimoinetd.ca/donsparticuliers](http://gestiondepatrimoinetd.ca/donsparticuliers)  
Twitter: @charityjune30



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte et d'aucun dommage découlant de quelque façon que ce soit de leur achat ou utilisation.

Les services de la Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.